Journée des Moniteurs
Infos divers CTN

ILE-DE-FRANCE

FFESSM

Base Fédérale
De Plongée

Lac de Beaumont sur Oise

Journée des moniteurs - Ile-de-France
03 février 2024

Thèmes du 03.02.2024

Sommaire

1. **I**nfos divers (GPN4, Initiateur et MF1)
2. **B**revet d'**E**nseignement de la **P**longée **P**rofonde à l'**Air (BEPPA)**
3. **T**uteur de **S**tage **M**oniteur **(TSM)**
4. **R**efonte de la théorie du GPN4 et **M**odule **C**apacitaire MF1
5. **P**rocédures **R**emontées **A**normales

Thèmes du 03.02.2024

Infos divers

- **GPN4**
  - PA40 minimum pour l'examen.
  - L'examen GPN4 à 17 ans -> prérogatives de GPN4 à partir de 18 ans.
  - GP obtenu avant 18 ans n'est pas PA60 -> GPN4 (PA40) pas éligible au DPN5.
- **Initiateur**
  - Entrée en formation à 15 ans -> prérogatives de DP à partir de 18 ans.
  - Modification des coefficients pour l'initiateur : **coef 3** pour la **pédagogie pratique** et coef 2 pour la pédagogie organisationnelle.
  - Remplacement des 12 plongées en autonomie par 12 plongées après le PA20.
  - Initiateur à 15 ans, les plongées en autonomie accompagnée sont compatibilisées dans les 12 plongées.
- **MF1**
  - Entrée en formation MF1 : avoir 18 ans + GPN4 et présenter le N3 (PA60) pour l'examen MF1.
  - Filière par capitalisation (MC 20-40m) : Initiateur de la FFESSM (quelle que soit son ancienneté) et du module complémentaire 6-20 (acquis depuis moins de 3 ans), ou du BPJEPS (option plongée scaphandre)

Thèmes du 03.02.2024

MF2 = BEPPA + TSM

Les projets BEPPA et TSM ont pour objectifs :

- **d**e séparer l'acquisition des deux compétences **d'enseignant en zone 40-60m** et de **formateur de cadres** en créant deux diplômes capitalisables ;
- **d**e réactualiser l'enseignement de la pratique de la plongée profonde à l'air.

Projet en cours d'évolution et validation

Modularité :

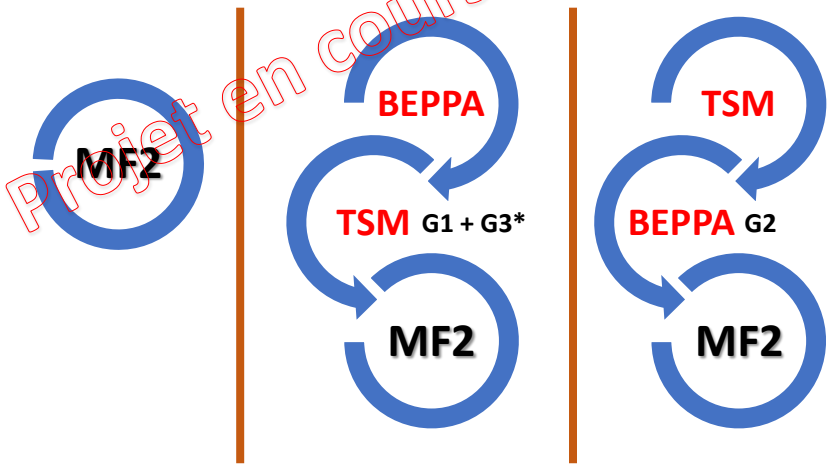

*Hors matériel

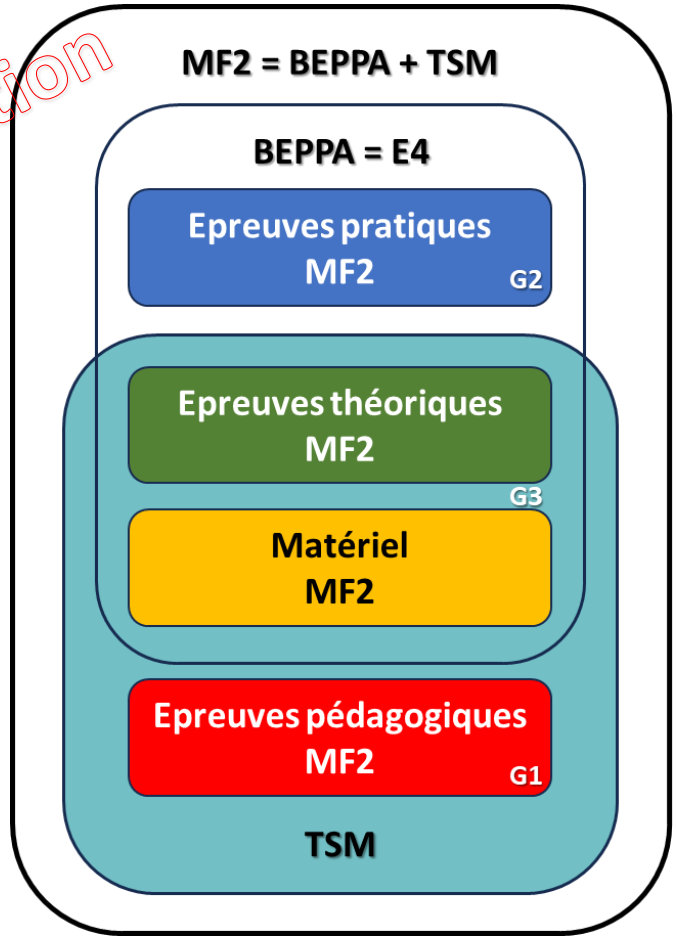

Thèmes du 03.02.2024

Brevet d'Enseignement de la Plongée Profonde à l'Air (BEPPA)

- **Objectifs**
  - **Enseignant en zone 40-60m ;**
  - Accessibilité aux prérogatives d'enseignant E4 du code du sport aux moniteurs premier degré E3* sans devoir obtenir le MF2. **BEPPA = E4 CDS** ;
  - Modularité du MF2 avec le TSM ;
  - Validité permanente, enregistrement et délivrance d'une carte BEPPA FFESSM non CMAS.
- **Modalités du cursus et certification BEPPA**
  - MF1 FFESSM, BEES1 ou DEJEPS (E3) ;
  - BEPPA = groupes Pratique (2) du MF2 et Théorie (3) du MF2 (partielle) ou du BEPPA. *(G3 hors matériel + G1 devront être présentés pour obtention MF2)* ;
  - Le BEPPA s'acquiert au cours :
    - Inscription BEPPA (stage « final + examen » spécifique) -> BEPPA ;
    - inscription MF2 -> réussite partielle -> BEPPA.
- **Déploiement**
  - Validation CDN ;
  - Nécessite une modification obligatoire du Code du sport ;
  - Admin : MFT, brevet, bordereaux… ;
  - Demande d'équivalence avec le UC1 du CC du DEJEPS ;
  - Premier stage et examen BEPPA spécifique prévu Q3 2024 ou 2025 ;
  - Possibilité d'obtention du BEPPA lors d'une réussite partielle examen MF2 courant 2025.

Projet en cours d'évolution et validation

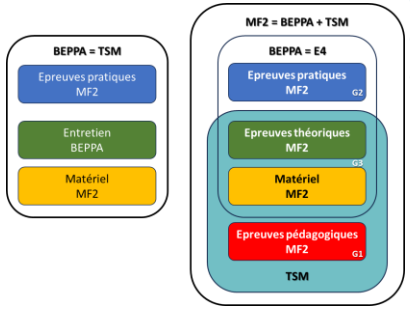

**MF1 FFESSM, BEES1 ou DEJEPS (E3)*

Thèmes du 03.02.2024

Tuteur de Stage Moniteur (TSM)

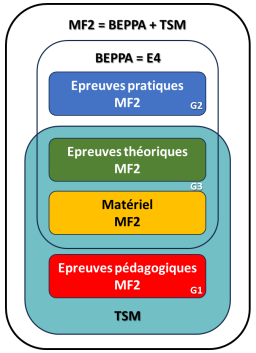

- **Objectifs**
  - **Formateur de cadres** -> stagiaires MF1 ;
  - Modularité du MF2 avec le BEPPA ;
  - Validité permanente, enregistrement et délivrance d'une carte TSM FFESSM non CMAS.
- **Modalités du cursus et certification TSM**
  - MF1 FFESSM, BEES1 ou DEJEPS (E3) ;
  - Stage initial MF2 avec livret péda MF2 sont requis ;
  - TSM = groupes Péda (1) et Théorie (3) du MF2. *(G2 devra être présenté pour obtention MF2)* ;
  - Le TSM s'acquiert au cours d'un examen MF2 uniquement :
    - choix inscription MF2 -> réussite partielle -> TSM ;
    - choix inscription TSM -> TSM.
- **Déploiement** courant/fin 2024
  - Validation CDN ;
  - Admin : MFT, brevet, bordereaux… ;
  - TSM -> Formateur Fédéral de Moniteurs (FFM) ;
  - Demande d'équivalence avec le UC2 du CC du DEJEPS ;
  - Délivrance des premiers TSM au cours des derniers examens MF2 de 2024.

Projet en cours d'évolution et validation

Thèmes du 03.02.2024

Refonte de la théorie du GPN4 et Module Capacitaire MF1

- Sujet travaillé sur 2024.
- Refonte des contenus de théorie au global (ensemble du cursus).
- Engendre modifications DPN5, Initiateur E2.
- Positionnement du module dans la formation du MF1.
  - Avant le stage initial ou durant le stage en situation ?

Projet en cours d'évolution et validation

Thèmes du 03.02.2024

Procédures Remontées Anormales

Pas de supports mis à disposition
du fait que ce sujet est en phase initial de projet
et actuellement en discussion par le groupe de travail.

Thèmes du 03.02.2024

Procédures Remontées Anormales

Projet ORCOM : développement du premier ordinateur de plongée des forces armées.

Porté par la société Azoth systems® en partenariat avec l'Agence de l'innovation de défense, la Cellule Plongée Humaine et Intervention sous la Mer (CEPHISMER) et le Service de Soutien de la Flotte de la marine nationale.

« … La définition de cet ordinateur prendra également en compte les réactions aux situations de plongée particulières couvertes par un protocole spécifique aux armées. Ainsi des cas non-conformes tels que la remontée rapide, l'effort en plongée ou la réalisation de plusieurs plongées par jour seront traités directement par l'ordinateur, ce qui n'est actuellement pas développé dans le domaine civil. »

Constats à ce jour :

- Les CNC* sont gérés dans des procédures additionnelles, indépendantes des tables (Marine nationale, IPA devenues IPH en 2023) ;
- Ces procédures seront intégrées dans le futur ordinateur des Armées (basé probablement sur ZH-L).

Futur ordinateur des Armées

**Cas Non Conformes*